

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 13 janvier 2010.

Section du dépôt légal



DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol.10, no 1, mardi 5 janvier 2010

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des
expressions culturelles sont en cours !**

Bonne Année 2010 !

À l'occasion du Nouvel An, nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux de paix et de bonheur.

L'UNESCO a proclamé 2010 « Année internationale du rapprochement des cultures ». Nous souhaitons que tout au long de cette Année, la diversité des expressions culturelles soit protégée et promue avec force et conviction.

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons aujourd'hui le premier numéro de 2010 du Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles. Merci de votre intérêt et de votre fidélité!

L'équipe du Secrétariat gouvernemental à la diversité culturelle

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- La programmation 2010-2013 de l'OIF fait place à la diversité culturelle et linguistique
- Résidence artistique à Budapest : pour promouvoir la compréhension des cultures du monde
- Commission européenne : appui à la traduction littéraire

Publications récentes

- Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages
- Version française du Portail de la culture de l'Amérique latine et des Caraïbes
- Convergence, droit d'auteur et télévision transfrontière : un thème juridique brûlant examiné sous différents angles
- La nouvelle version du guide du Programme Culture est disponible

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Formation sur « Les pratiques artistiques et culturelles amateurs dans les enjeux du développement local »


Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur le 18 mars 2007. À l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention, tenue en juin 2007, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Il a tenu depuis cinq rencontres, trois ordinaires et deux extraordinaires. La quatrième session ordinaire se tiendra en décembre 2010.

La seconde session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin 2009, a permis l'adoption des directives opérationnelles concernant neuf articles de la Convention. Le Comité intergouvernemental a été mandaté afin de poursuivre l'élaboration des directives opérationnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, 105 Parties (104 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Nous tenons à souligner que le 12 décembre dernier, Guyana a déposé son instrument d'adhésion auprès de l'UNESCO. Il figure désormais au nombre des États Parties à la Convention. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

La programmation 2010-2013 de l'OIF fait place à la diversité culturelle et linguistique

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) fait état dans son [site Web](#) de la programmation 2010-2013 adoptée à la mi-décembre par la Conférence ministérielle de la francophonie.

« La transition en cours vers une société mondiale des savoirs dans laquelle les œuvres de l'esprit sont source de richesses, souligne que la production de biens culturels peut contribuer au développement économique. L'adoption à l'Unesco, le 20 octobre 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a consacré les efforts entrepris par l'OIF dans ce domaine. Son action en faveur de la diversité culturelle et linguistique se poursuit autour de cinq axes :

- Développer la lecture publique à travers les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)
- Développer les politiques et les industries culturelles
- Promouvoir la circulation des écrivains, des artistes et la mise en marché de leurs œuvres
- Améliorer la production audiovisuelle des pays francophones du Sud
- Renforcer la modernisation et la professionnalisation des médias francophones », de préciser l'OIF.

Source :

- [OIF](#)

Haut de la page 

Résidence artistique à Budapest : pour promouvoir la compréhension des cultures du monde

Le Hungarian Multicultural Center (Budapest, Hongrie) invite les artistes du monde entier, actifs dans les arts visuels, l'écriture et les arts de la scène, à poser leurs candidatures dans le cadre de son programme de résidences. Le Centre a pour mission de promouvoir l'art international et la compréhension entre les cultures du monde. Les artistes en résidence doivent parler et comprendre l'anglais. Approximativement 6 artistes sont invités à chaque session.

Les dates sont les suivantes :

- 11 mai 2010- 3 juin 2010 (date limite pour les inscriptions 6 février 2010)
- 8 juin 2010-1er juillet 2010 (date limite 6 mars 2010)
- 6 juillet 2010-29 juillet 2010 (date limite 6 mars 2010)
- 3 août 2010-16 août 2010 (date limite 6 mars 2010)
- 22 septembre 2010-5 octobre 2010 (date limite 16 juin 2010)
- 27 décembre 2010-11 janvier 2011 (date limite 6 septembre 2010).

Pour plus de détails sur cette offre, veuillez entrer en communication avec Beata Szechy, bszechy@yahoo.com; www.hungarian-multicultural-center.com

Source :

- [Culturelink](#)

Haut de la page 

Commission européenne : appui à la traduction littéraire

Les inscriptions en vue d'obtenir un soutien de la Commission européenne pour la traduction d'œuvres littéraires sont en cours. Elles se poursuivront jusqu'au 3 février 2010.

L'objectif de cette action est de favoriser une large circulation des œuvres littéraires européennes afin qu'elles soient accessibles aux citoyens. La Commission européenne appuie donc la traduction d'œuvres de fiction dans les différentes langues parlées dans les pays participant au programme Culture.

Pour connaître les modalités de ce programme, nous vous invitons à consulter le [site de la Commission européenne](#).

Source :

- [Commission européenne](#)

Haut de la page 

Publications récentes

Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages

Les Presses de l'Université Laval annoncent la parution, en janvier, de *Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages*. L'éditeur présente cette publication en ces termes :

« Les pays occidentaux font face au défi d'actualiser les principes de leurs interventions et leurs modes d'action publique dans le domaine de la culture, influencés en cela par de nombreux enjeux.

Issu du *Colloque international sur les tendances et les défis des politiques culturelles dans les pays occidentaux* (Québec, 2008), cet ouvrage présente un ensemble de réflexions sur le rôle et les capacités d'action des États nationaux, mais aussi sur ceux des territoires, tant locaux, régionaux que transnationaux, face à des problématiques qui dépassent de nos jours leur cadre traditionnel d'intervention. Qu'il suffise d'évoquer au passage des sujets tels que la diversité culturelle, la propriété intellectuelle, l'interculturalisme, l'action des régions et des villes, l'imbrication croissante de problématiques sociales, économiques, environnementales et culturelles, la remise en question du « primat » artistique et de la démocratisation culturelle, l'émergence de nouveaux modes de gouvernance de la culture et l'entrecroisement des niveaux gouvernementaux d'intervention et des systèmes d'acteurs. Voilà des sujets parmi nombre d'autres abordés par les auteurs ».

La publication de 256 pages a été réalisée sous la direction de Claudine Audet, chargée de recherche au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, et de Diane St-Pierre, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et responsable de l'axe « Politiques culturelles » de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture.

Mentionnons que parmi les 14 textes regroupés dans cet ouvrage, un texte est consacré à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le professeur Ivan Bernier y propose une analyse juridique de la Convention de l'UNESCO. « Le point de vue adopté n'est pas celui, plus courant, du droit commercial international, et plus spécifiquement du droit de l'OMC, mais plutôt celui proprement culturel. L'auteur expose d'abord l'objectif et la portée de la Convention, soit sa "spécificité en tant qu'instrument international à vocation culturelle". Puis il trace à grands traits son plan d'action, c'est-à-dire "comment elle propose de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles". Enfin, il fait état de l'approche à adopter dans des situations où la Convention interfère avec d'autres traités internationaux, en particulier des traités de commerce », est-il précisé en introduction de *Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages*.

Source :

- [Presses de l'Université Laval](#)

Haut de la page 

Version française du Portail de la culture de l'Amérique latine et des Caraïbes

Le Portail de la culture de l'Amérique latine et des Caraïbes possède depuis peu une version en langue française. Le Portail est un projet du forum des ministres de la culture et des responsables des politiques culturelles de l'Amérique latine et des Caraïbes, coordonné et soutenu par le Bureau régional de la Culture pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'UNESCO. La version en espagnol est en ligne depuis 2002 et celle en anglais depuis 2004.

Source :

- [Portail de la culture de l'Amérique latine et des Caraïbes](#)

Haut de la page 

Convergence, droit d'auteur et télévision transfrontière : un thème juridique brûlant examiné sous différents angles

L'Observatoire européen de l'audiovisuel signale la *publication Convergence, droit d'auteur et télévision transfrontière* parue dans la série *IRIS plus*.

« Les développements juridiques, technologiques et économiques dans le secteur audiovisuel génèrent pour les professionnels des besoins immédiats en informations. *IRIS plus* a pour but d'identifier ces nouveautés et de fournir leur contexte juridique. Sur la base d'un article de fond étayé par des exposés concis, suivi d'un zoom sur le

sujet traité sous forme de tableaux synoptiques, de données de marché ou d'informations pratiques selon les cas, *IRIS plus* fournit à ses lecteurs la connaissance nécessaire pour suivre et prendre part aux dernières discussions très pertinentes concernant le secteur audiovisuel », peut-on lire dans le site de l'Observatoire.

Pour commander cet ouvrage, ou pour en savoir davantage sur son contenu, nous vous invitons à consulter le [site de l'Observatoire européen de l'audiovisuel](#).

Source :

- [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Haut de la page 

La nouvelle version du guide du Programme Culture est disponible

La Commission européenne annonce qu'une nouvelle version du guide du Programme Culture est maintenant disponible. Cette nouvelle version contient des changements concernant certains critères d'admissibilité au programme et certaines dates d'inscription.

La nouvelle version du guide est disponible en ligne en version anglaise dans le [site de la Commission européenne](#).

Source :

- [Commission européenne](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Formation sur « Les pratiques artistiques et culturelles amateurs dans les enjeux du développement local »

L'Observatoire des politiques culturelles rappelle l'offre d'une formation courte concernant « Les pratiques artistiques et culturelles amateurs dans les enjeux du développement local ». Cette formation aura lieu à Périgueux (France) le 3 février prochain.

« Les pratiques artistiques et culturelles amateurs connaissent une période florissante. C'est sans doute la nouvelle composante d'une société qui recherche de plus en plus un accomplissement personnel, rendu possible notamment par l'accroissement du temps libre. C'est aussi le symptôme d'une certaine réussite de la démocratisation culturelle, le résultat de la transmission qui s'opère au travers des associations d'éducation populaire, des structures d'enseignement artistique et enfin la conséquence de l'utilisation croissante des technologies numériques et du multimédia » indique l'Observatoire.

Pour plus d'information et pour avoir accès au formulaire d'inscription, veuillez vous référer au site de l'Observatoire des politiques culturelles.

Source :

- [Observatoire des politiques culturelles](#)

Haut de la page 

